

# Devenir entrepreneure pas à pas et en collectif

## Véronique MULLINS : PORTRAIT

Le choix du bâtiment par passion

« J'ai mis du temps à avoir l'information qu'on pouvait travailler dans le bâtiment, c'était des années perdues. (...) Pour moi c'est une passion avant tout. » Véronique Mullins décrit le point de départ de son projet par une passion pour les belles choses et le bâtiment, en autodidacte. Auparavant, elle travaillait dans l'animation puis dans le secteur hospitalier. Au cours d'une recherche d'emploi, elle voit une photo dans un journal et c'est un véritable déclic : une femme sculptait la pierre, c'est donc possible, en tant que femme, de mettre en oeuvre un projet professionnel dans le bâtiment. Soutenue ensuite par son agent ANPE, elle se forme à l'AFPA comme tailleur de pierre puis en maçonnerie.

« Quand j'ai fait mon stage, il y avait une autre fille, qui avait fait maçonnerie ; elle m'a dit pourquoi tu te lances pas? Je lui ai dit tu es folle une femme dans la maçonnerie, je n'y arriverai jamais ! Elle m'a répondu « moi j'y suis arrivée c'est plus comme autrefois, il y a des élévateurs ». J'en ai discuté avec le formateur, il m'a dit : « Je te sens capable de le faire. Si ça t'amène vraiment quelque chose (...) » Depuis toujours je suis manuelle mais à l'époque on n'écouit pas les enfants ! ». Au départ, elle se heurte, dans ses recherches d'emploi, au fait d'être une femme sur un secteur masculin : «Chaque fois c'était la porte fermée parce que je suis une femme. C'est un gros problème car dans le bâtiment, de la main-d'œuvre ils en cherchent.». De ce fait, elle s'oriente vers le second oeuvre. Elle fait ensuite une nouvelle formation qui lui permet d'aller plus loin dans la connaissance des matières. Elle cherche toujours un employeur qui accepterait de lui laisser tenter sa chance mais les freins restent nombreux. Les employeurs potentiels lui expliquent leurs appréhensions quant à l'ambiance que pourrait provoquer la présence de femmes sur les chantiers, l'absence d'autonomie par rapport à certaines tâches, l'absence de vestiaires... C'est ce qui la conduira à la décision progressive de se mettre à son compte : «Puisque c'est comme ça je vais montrer que je suis capable de travailler».

### Le choix de démarrer sécurisé

Elle nourrit le projet de créer son entreprise pour « travailler comme j'aime travailler. Je n'ai pas envie de gagner des milliers, je veux faire des belles choses, transmettre mon savoir, former des jeunes. ». Elle fait le stage création à la chambre des métiers et



est également accompagnée par des organismes d'insertion professionnelle (Clef 81). Elle prend contact avec

« Je me sens apprentie entrepreneure. On m'apprend, à être autonome. J'ai l'impression d'être salariée de ma propre entreprise, je n'en suis pas encore la directrice, j'apprends. Ça me rassure. »

Régate dont elle a entendu parler par l'ANPE. Le cadre sécurisé l'intéresse, mais la coopérative Régabât n'existe pas encore et Régate ne peut accueillir les métiers du bâtiment. Elle n'ose pas se lancer directement et travaille pour des peintres.

« J'avais peur, je me suis retenue. Il me manquait des cartes, comment trouver des clients, faire un devis, gérer ». C'est naturellement qu'elle prendra contact avec Régabât quand elle apprend son existence par l'ANPE. Le principe du test permet de la rassurer dans la mise en oeuvre de son projet. Elle en attend de la tranquillité sur l'aspect gestion afin de se concentrer sur la recherche de clients. « Ce qui m'angoisse le plus, c'est de trouver des clients : si les patrons ont eu peur, est-ce que les clients ne vont pas avoir

peur aussi, et ça c'était un frein. J'ai fait les ateliers, ça m'a donné des éléments que je n'avais pas, ça booste... Là, je suis vraiment soutenue ».

A ce jour, dans la recherche de ses premiers clients et l'établissement des devis, Véronique Mullins appréhende progressivement les différents aspects de l'entreprise. Dans son parcours, elle mobilise le réseau des entrepreneurs de Régabât et le cadre coopératif : « Il y a un réseau autour de moi, des compétences, les autres entrepreneurs, pouvoir se passer des chantiers, j'aime la convivialité ». Pour conclure, elle déplore l'absence d'information sur les possibilités dans le bâtiment quand on est une femme :

« Je trouve ça dommage que ça ne soit pas plus valorisé, il y a beaucoup de filles qui seraient intéressées ».

# La lettre

de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

cress  
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées

N°2 - 2<sup>ème</sup> trimestre 2008

## ÉDITO

### « Economie Sociale et Solidaire » Travaillons ensemble !

Nous avons travaillé activement ces derniers mois à construire des outils de formation appropriés en réponse aux questions que nous adressent les élus politiques et les techniciens de différentes collectivités. Leur demande est partout identique : donnez-nous une meilleure visibilité et compréhension du rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des potentiels de développement qu'ils peuvent générer.

Le groupe de travail constitué de membres de chacune de nos familles a permis de mettre en commun nos histoires et spécificités respectives. Associations, coopératives, mutuelles santé et assurances ont fait fonctionner leur culture du compromis entre intérêt individuel et intérêt collectif pour être plus fort individuellement grâce à cette entreprise commune. Ainsi s'est établie la filiation entre deux générations d'entrepreneurs, tenants de l'économie sociale ou de l'économie solidaire.

L'économie sociale agit au quotidien pour soutenir le foisonnement d'initiatives solidaires à travers ses banques coopératives, ses mutuelles d'assurances ou de santé, son mouvement coopératif et associatif, en apportant des moyens financiers, des ressources humaines, des moyens d'accompagnement afin d'accroître le nombre d'entrepreneurs sociaux.

Pour l'essentiel, nous partageons les mêmes valeurs : la solidarité, la démocratie et de manière plus globale, celle visant à mettre l'économie au service de la personne.

Ne figeons pas trop les nuances ou les différences entre économie sociale et économie solidaire. Nos entrepreneurs mènent un combat essentiel pour réguler les marchés et mieux maîtriser la mondialisation, rénover la protection sociale, agir pour l'éducation et la culture, promouvoir le développement durable et proposer des solutions innovantes tant sur le terrain environnemental que dans la lutte contre les exclusions. Nous ne sommes pas « opéables », difficilement « délocalisables » et nos résultats s'inscrivent à long terme. Dans une économie plurielle de marché, l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui plus que jamais indispensable.

Plus elle sera forte, plus elle pourra soutenir les initiatives d'économie solidaire et peser pour entreprendre autrement.

Ma conclusion est donc claire : travaillons ensemble !

Agnès Dofny  
Présidente de la CRESS Midi-Pyrénées

PS : Merci à toutes et à tous pour votre soutien et vos signatures en réaction à la plainte déposée auprès de la Commission Européenne contre l'Etat français pour « aide d'Etat illégale » sur le régime fiscal des coopératives agricoles par la Confédération du Commerce en gros et du Commerce International. Il semble qu'une fois de plus l'adage « l'union fait la force » soit en train de se vérifier !

## SOMMAIRE

### L'édito

Les élections prud'homales  
p.1

### La mutualité Française en Midi-Pyrénées

Pierre-Jean Gracia  
Président Régional  
p.2

### Assises euro-régionales de la Vie Associative

Michel Montagne  
Délégué Régional CPCA  
p.3

### Devenir entrepreneure pas à pas et en collectif

Véronique Mullins  
p.4

## L'Economie Sociale et solidaire, Organisation Professionnelle dans les élections prud'homales du 3 décembre prochain

« Une communauté de valeurs et de problématiques dans l'exercice de nos métiers. Au sein de chacun des syndicats primaires membres de la Fédération, nos adhérents partagent des valeurs déontologiques et des problématiques similaires dans l'exercice de leurs métiers notamment dans les domaines du droit, des finances, de la fiscalité et des ressources humaines ».

C'est par ces mots qu'une importante organisation patronale introduit sa raison d'être.

Cette présentation explicite peut être reprise simplement, dans le cadre de l'économie sociale, pour fournir la réponse à la question posée de l'intérêt d'une organisation professionnelle spécifique aux entreprises sociales, celles qui ont choisi une communauté de valeurs inscrites dans leur statut. En effet, les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations ont depuis longtemps assimilé leur appartenance à une autre forme d'économie, à une autre forme de relations de travail, où la justice et l'égalité, préoccupations essentielles des personnes, sont au centre de l'organisation.

« Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts. C'est pour remplir leur mission de défense de droits et intérêts des personnes visées par leurs statuts que les syndicats professionnels disposent de nombreux moyens reconnus par la loi d'agir en justice. C'est aussi dans ce cadre que les syndicats représentatifs sont habilités à négocier et conclure des accords collectifs ».

Ces éléments de définition, tirés du Code du Travail, sont tout aussi éclairants pour comprendre la volonté qui anime militants et entrepreneurs de l'économie sociale. Les particularités de fonctionnement de nos entreprises tiennent à leur objet, sont issues d'équilibres dans l'exercice du pouvoir, sont conditionnées par l'impartabilité des bénéfices. Comment imaginer qu'un représentant d'une entreprise dont la finalité exclusive est le partage des bénéfices entre ses propriétaires va pouvoir représenter et défendre nos associations, mutuelles et coopératives ?

C'est de ces évidences que ressort l'absolue nécessité pour l'Economie Sociale et Solidaire de se constituer en organisation professionnelle : il en découle l'importance de l'enjeu du 3 décembre 2008, dans un peu plus de cent jours, date des élections de nos représentants aux Conseils des Prud'hommes. La mobilisation est déjà forte, il importe de l'accentuer encore pour que l'Economie Sociale et Solidaire remporte une victoire.



cress  
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées

www.cress-midipyrenees.org

Lettre éditée par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées. Réalisation Aktis - Dépôt légal Mars 2008 - Imprimée en 1100 exemplaires.

73, rue des Ecoles - 31140 AUCAMVILLE - Tél. : 05 62 75 99 14  
contact@cress-midipyrenees.org

## PRIX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2008

Suite au succès remporté par ce prix en 2003 puis en 2006 et de l'intérêt qu'il a suscité auprès des entreprises, la Région Midi-Pyrénées réédite le Prix de l'Égalité Professionnelle

**Pourquoi un prix?**  
 - Récompenser les entreprises ayant mis en place une démarche volontariste et efficace en matière d'égalité des femmes et des hommes  
 - Repérer et valoriser des bonnes pratiques en matière d'égalité professionnelle en vue de les diffuser  
 - Démontrer que l'égalité professionnelle est bien un atout et un facteur de valorisation de l'image de l'entreprise et de communication.

Pour + d'infos : [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr)

**Candidature avant le 15 septembre.**

## LE MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ces dernières semaines, la CRESS a réuni les acteurs locaux de l'ESS dans les 8 départements de Midi-Pyrénées afin de les sensibiliser à la manifestation prévue en novembre. De nombreux participants ont manifesté le souhait de faire partie de l'aventure du Mois et de ce fait, participer à la promotion de l'ESS et à la valorisation de leurs actions dans les territoires. Une vingtaine d'événements devraient avoir lieu dans la région. Rendez-vous en novembre !

## NEWSLETTER

Vous souhaitez recevoir « La Lettre » dans votre boîte mail ? Inscrivez-vous sur le site internet de la CRESS [www.cress-midipyrenees.org](http://www.cress-midipyrenees.org) rubrique Documentation : Actualités.



Pierre-Jean Gracia, Président régional.

## La mutualité Française en Midi-Pyrénées

Interview de Pierre-Jean Gracia, Président régional.

**Remboursement des frais de santé, actions de prévention et d'éducation sanitaire, amélioration de l'accès aux soins : les mutuelles de la Mutualité Française sont au cœur du système de santé en Midi-Pyrénées.**

**La Mutualité est fortement implantée en Midi-Pyrénées. Quelle est sa place dans l'économie régionale ?**

Effectivement, les mutuelles font, en quelque sorte, partie du patrimoine de notre région. Très tôt, elles ont constitué un tissu vivant et diversifié, couvrant l'ensemble du territoire et assurant la protection sociale de toutes les catégories de population.

L'organisation départementale, puis l'organisation régionale, ont permis de structurer le mouvement qui rassemble aujourd'hui 1,4 Million de personnes, soit 50 % de la population régionale. Au total, en Midi-Pyrénées, la Mutualité Française a un impact économique proche du demi-milliard d'euros.

**Quel rôle jouent les mutuelles dans la protection sociale et dans le système de santé ?**

La première mission des mutuelles est d'assurer un complément aux frais de santé remboursés par les régimes obligatoires, dont elles assurent parfois la gestion (régime social des Indépendants, régime des fonctionnaires et des étudiants). Dans certains domaines (optique, dentaire), elles en sont même le premier financeur.

Cette activité trouve son prolongement naturel dans la gestion de services de soins et d'accompagnement, qui fait de la Mutualité le premier offreur de santé régional.

La Mutualité Française est présente à la fois dans la distribution de biens et services médicaux (optique, audition,

dentaire, centres de soins infirmiers), le secteur sanitaire et médico-social (hospitalisation à domicile, centres de santé, rééducation fonctionnelle), et les services à la personne (petite enfance, aide et garde à domicile, portage de repas).

Force de proposition, acteur essentiel du secteur sanitaire et social, la Mutualité Française œuvre pour une véritable politique de santé publique, répondant aux aspirations et aux besoins de la population.

La Mutualité Française est un ardent défenseur des fondements solidaires de notre système de protection sociale.

**Dans cette organisation, quelle est la place de l'échelon régional ?**

Les mutuelles ne se contentent pas de rembourser des soins, elles ont, de tout temps, cherché à agir en amont en mettant en place des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Aujourd'hui, la Mutualité Française Midi-Pyrénées a pour mission principale d'animer et de coordonner toutes ces initiatives. Elle le fait en liaison étroite avec les orientations du plan régional de santé publique.

Pour le prochain plan triennal 2009-2011, plusieurs thématiques ont été retenues : prévention du cancer, des maladies cardio-vasculaires, des addictions, des dépendances. C'est près d'un demi-million d'euros qui est consacré annuellement à ces opérations dans la région.

**Quelles sont les perspectives de développement pour le mouvement mutualiste dans la région ?**

En Midi-Pyrénées, la Mutualité Française dispose de nombreux atouts lui permettant de s'adapter et d'évoluer dans un environnement mouvant, tout en illustrant ses valeurs de solidarité et de responsabilité.

« Priorité santé mutualiste », en sera l'exemple vivant, dès 2009, dans notre région. Ce bouquet de services permettra d'informer, d'orienter et d'accompagner les mutualistes en répondant à l'expression de leurs besoins :

- mieux comprendre le système de santé
- effectuer des choix de façon éclairé
- accéder à des soins de qualité.

## Assises euro-régionales de la Vie Associative

Interview de Michel Montagne, Délégué Régional de la CPCA Midi-Pyrénées.

**Quand cet événement a-t-il eu lieu et combien de personnes y ont participé ?**

Près de 400 personnes ont participé le 7 juin 2008 aux assises euro-régionales de la vie associative dont plus de 100 associatifs de Catalogne et des îles Baléares, un vrai succès pour cette première rencontre ! La veille, le 6 juin nous avons travaillé avec une trentaine de personnes (des différentes régions) dans le cadre d'un atelier juridique de comparaison des statuts associatifs respectifs et des questions à travailler en commun sur la suite des Assises. Le soir nous avons tous été chaleureusement reçus au Capitole par Pierre COHEN, député Maire de Toulouse.

**Quelles raisons ont poussé votre CPCA régionale à organiser un tel événement ? Est-ce la CPCA régionale qui en est l'initiatrice ou est-ce le Conseil Régional ?**

Nous avons en 2005 co-organisé avec le Conseil Régional les premières Assises régionales de la Vie associative et nous avons convenu qu'il y en aurait d'autres, c'est donc dans le même esprit de coproduction que nous avons contribué à ces deuxièmes Assises.

Le fait de les inscrire dans la dimension européenne est venu assez rapidement. En effet, la Région avait la volonté de créer un GECT (Groupement Euro régional de coopération Territoriale) et souhaitait y donner un contenu autre qu'économique. La dimension « vie associative » s'est donc très naturellement imposée car elle permettait bien sûr de créer du lien entre les citoyens des régions concernées (Catalogne, Îles Baléares, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). L'Europe est notre espace commun, il y a des enjeux



forts à ne pas en faire qu'un vaste marché, les associations doivent faire en sorte d'être présentes dans les débats qui la traversent et pas seulement à Bruxelles et à Strasbourg mais au cœur des régions. Nous avons donc travaillé au sein du comité paritaire régional de la vie associative durant près de 8 mois à raison d'une fois par mois à bâtir cette rencontre.

**Pensez-vous que ce type d'événement soit indispensable pour la vie associative d'une région ? Pour quelles raisons ?**

C'est une évidence et ce à plusieurs titres. Tout d'abord, il permet de sensibiliser et de partager du sens sur des sujets communs comme là sur les enjeux européens pour les associations. Ce type d'événements permet toujours de mettre un coup de projecteur fort sur les associations dans leur environnement régional et de valoriser leurs actions au quotidien, de plus il développe entre nous, me semble-t-il, le sentiment d'appartenance à la CPCA et renforce l'intérêt général. Il renforce également les liens avec nos partenaires institutionnels et politiques habituels et bien sûr cela favorise des rencontres concrètes entre les associations et donc souvent, des projets nouveaux. Cela renforce la connaissance, la notoriété et l'utilité de la CPCA pour l'ensemble des associations d'une région.

**Quel bilan faites-vous de cet événement ? Au-delà de l'aspect événementiel, qu'a-t-il apporté ?**

Il est certainement trop tôt pour tirer tous les enseignements d'une telle journée, toutefois on peut d'ores et déjà dire que des liens, des échanges et des contacts se sont créés entre les associations des différentes régions et notamment grâce au forum associatif. Nous avons bien eu la confirmation que cette journée n'est qu'un commencement et que des chantiers communs vont s'ouvrir entre les associations des quatre régions et notamment sur le bénévolat, sur l'organisation transversale et sur les financements de la vie associative. Et c'est pour cela que les Présidents des régions ont signé une manifeste commun pour renforcer les liens entre associations dans le cadre de l'Euro-région. Ce manifeste pour l'engagement citoyen et la vie associative favorisera les actions transversales de chaque côté des Pyrénées.

De plus cette journée nous a permis de lancer l'information concernant la journée nationale que nous souhaitons co-organiser avec la CPCA Nationale dans les prochains mois sur Toulouse. («Que serait l'Europe sans les associations ? »).

On ne peut donc tirer qu'un premier bilan quantitatif et qualitatif plus que positif pour les associations de nos régions et pour la CPCA dans son ensemble.

## LES CUMA DE MIDI-PYRÉNÉES OUVRENT LEURS PORTES, DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2008 : Une première pour Midi-Pyrénées !!

Le réseau des Coopérations d'Utilisation de Matériel Agricole de Midi-Pyrénées (CUMA) renoue avec les grands événements et organise pour la première fois « la semaine régionale des Cuma ».

Avec 1300 Cuma et près de 35.000 adhérents, le réseau Cuma de Midi-Pyrénées est sans équivalent.

L'organisation de journées portes ouvertes, du 15 au 21 septembre 2008, sera donc l'occasion de découvrir un panel de Cuma, réparties sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées.

L'objectif est de communiquer largement sur cette forme coopérative : les principes coopératifs, l'organisation des chantiers, le fonctionnement interne, les réalisations marquantes de ces dernières années.

Ainsi, parmi les 1 300 Cuma que compte la région, 32 sites vont ouvrir leurs portes, accueillir les visiteurs et présenter leurs activités, leur mode de fonctionnement, autour de rencontres, d'ateliers thématiques, de présentation d'expériences ou de démonstrations de matériels.

